



## Poste à pouvoir : 4 TRAVAILLEURS SOCIAUX (H/F)

(Par voie de recrutement interne et externe)

Sur un dispositif innovant et expérimental **Le Village de l'Insertion**

### PRESENTATION DU DISPOSITIF

Le Village de l'Insertion s'ancre dans le processus de modernisation de l'action sociale locale dans la continuité des Missions « Errance urbaine » portées par la DDETS, la Métropole du Grand Nancy, le CCAS de Nancy et l'association Ars depuis 2017, en partenariat avec Thibaut BESOZZI (Docteur en sociologie) et Hervé MARCHAL (Professeur de sociologie).

Ce projet **expérimental** financé pour trois ans par la DIHAL et la DIPLP s'appuie sur un **principe d'hébergement inconditionnel, à haut seuil de tolérance, ouvert 24h/24, sans durée limite dans le temps et une ouverture importante vers l'extérieur, répondant à la démarche de « l'aller-vers »**.

Le dispositif est à destination des « **grands marginaux** » dans le non-recours qui revendiquent un **mode de vie alternatif** et qui refusent catégoriquement toute forme d'hébergement social traditionnel. Ce sont bien **les personnes chroniquement ou durablement en situation de rue et en rupture** avec les services sociaux traditionnels qui seront priorisées sur ce dispositif.

L'aspect **semi-collectif, participatif et tolérant** du Village de l'Insertion leur permettra de réapprendre à habiter un espace privatif selon des modalités alternatives et adaptées.

C'est pour ce projet que l'ARS recrute **quatre travailleurs sociaux (H/F)** dont les missions sont décrites ci-dessous.

Rattaché au Pôle « Urgence et Territoires » de l'association, les travailleurs sociaux font équipe avec les 3 agents d'accueil et le coordinateur. Ils travaillent également en relai des agents de sécurité présents sur le site de 22h à 6h. Et en partenariat avec les travailleurs sociaux dédiés à l'expérimentation sur le Logement d'Abord dont les bureaux seront également sur ce site.

### Modalités :

<b>Lieu :</b>	<b>Village de l'insertion – 24 rue du Crosne à Nancy</b>
<b>Temps de travail :</b>	28h hebdomadaires (évolution possible vers un temps plein)
<b>Contraintes particulières :</b>	Travail week-end et jours fériés selon un planning régulier Horaires indicatifs : 7h-15h ou 15h-22h
<b>Type de contrat :</b>	<b>CDD 12 mois</b>
<b>Date prise de fonction :</b>	<b>Dès que possible</b>
<b>Conditions de travail :</b>	Accords Collectifs CHRS
<b>Rémunération :</b>	<b>Groupe 2 -3</b> (animateurs, moniteurs, éducateurs non diplômés) <b>ou</b> <b>Groupe 4</b> (moniteurs-éducateurs diplômés, animateurs, TISF) Reprise d'ancienneté selon barème conventionnel

## Fonctions/ Missions :

Le/la travailleur-se social s'investit dans la **construction du projet social** interne au dispositif.

Il/elle participe à l'animation du Village et met en place des actions visant à **favoriser la stabilisation** des situations des habitants, leur sortie progressive de la rue et leur « **empowerment** » (pouvoir d'agir). Il/elle participe à garantir les **bonnes conditions du vivre-ensemble** en favorisant notamment l'appropriation des règles qui régissent la vie de groupe et **régule les tensions** par un travail de médiation. Il /elle assure **l'accompagnement de la vie quotidienne**.

Intervenant principalement seul sur site, il/elle doit être en capacité de se **coordonner avec ses collègues** pour bâtir des projets collectifs et proposer un accompagnement cohérent (en « multi-référence »). Il/elle participe également au travail partenarial avec les différents acteurs qui interviendront sur site.

## Profil – exigences :

- Capacités d'adaptation, réactivité et autonomie
- Aptitude à la gestion des conflits (capacité à travailler dans un contexte de tension et de régulation)
- Capacité à décrire les situations et à les transmettre
- Faire preuve d'inventivité
- Savoir rendre les résidents autonomes, individuellement et collectivement, dans la mise en œuvre des activités
- S'engager dans un travail collectif et dans un processus de co-construction
- Avoir un fort intérêt pour les problématiques liées à la grande exclusion (addictions, souffrance psychologique, milieu carcéral, etc.)

## Candidatures :

**CV + lettre de motivation** par mail à M. Laurent LEROY, Chef de service : [lleroy@asso-ars.org](mailto:lleroy@asso-ars.org)

**Candidatures jusqu'au 31 octobre 2021**